

Lomé, le

20 SEPT 2021

DIRECTION DES BOURSES ET STAGES

N° 514/2021/MESR/SG/DBS 401

COMMUNIQUE

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche informe les étudiants inscrits dans les universités publiques de Lomé et de Kara, au titre de l'année universitaire 2020-2021, qu'ils peuvent consulter le statut de traitement de leurs bourses ou allocations de secours par le lien <https://consultation.dbs.tg/>

Les étudiants désireux d'introduire une réclamation peuvent le faire jusqu'au 03 octobre 2021 par le même lien.



Prof. Majesté N. Ihou WATEBA